Mail reçu de Chartres Métropole

Objet : Feuille d'inscription pour les vacances de printemps de la période Covid-19 - Chartres et Chartres métropole

Bonjour,
Suite à vos demandes d'accueils pour les vacances de Printemps et grâce aux informations des familles et Mairies reçues, la décision a été prise par la ville de Chartres, la Communauté d'Agglomération Chartres métropole et l'Association Départementale PEP28 d'ouvrir 3 accueils de loisirs, y compris le lundi 13 avril 2020, férié.

En ces temps particuliers, nous vous offrons une organisation exceptionnelle en vous permettant la possibilité d'inscrire votre (ou vos) enfant(s) dans la structure de votre choix parmi celles ouvertes :
Accueil de loisirs à Chartres de 7h30 à 18h30Déjeuner et goûter livrés par la Restauration collective Chartres métropole.École "Les Cytises"31, rue de Huysmans 28000 CHARTRESPort.: 06-22-87-62-68Coordinateur : Aurélien POULAIN au 06-27-74-60-87 ou adjointdelpole6@pep28.asso.fr

-:-:-: